

LES SOINS PALLIATIFS

Les soins palliatifs ont pour objectif d'aider à maintenir au maximum la qualité de vie des patients atteints d'une maladie grave, par la prévention et le soulagement des douleurs physiques, tout en prenant en compte la souffrance psychologique ou spirituelle.

1. Quel accompagnement en soins palliatifs ?



Des soins médicaux prodigués par les équipes soignantes



Un accompagnement global de la personne malade par toutes les personnes qui interviennent auprès d'elle



Un soutien relationnel et social des proches

2. Où peut-on bénéficier de soins palliatifs ?



À l'hôpital



par des soignants au sein des unités de soins palliatifs dédiées ou directement dans certains services hospitaliers (cancérologie, etc.) ou par des équipes mobiles de soins palliatifs



En EHPAD

selon les moyens techniques et humains de l'établissement



par l'équipe soignante ou par l'équipe mobile de soins palliatifs ou dans le cadre d'une hospitalisation à domicile



À domicile



par l'équipe soignante (médecin traitant, infirmier à domicile) et/ou en coordination avec un réseau de santé ou un dispositif d'appui à la coordination ou dans le cadre d'une hospitalisation à domicile

3. Quand peuvent-ils être proposés ?



Lorsque le malade traverse une période critique



Lorsque les soins curatifs n'améliorent pas l'état du malade



Lorsque le patient est en fin de vie